



Association des Propriétaires du Mariet

Protégeons notre Montagne  
[Http://lemariet-apm.fr](http://lemariet-apm.fr)

### Infos Mariet du 27/08/2023

Voici les dernières informations sur la préservation du plateau du Mariet, depuis le dernier point du 11 avril 2023.

Pour l'année 2023, l'association compte à ce jour **80** adhérents.

J'espère que vous avez toutes et tous passé de belles et bonnes vacances malgré les grosses chaleurs que nous avons eues cet été.

Ce qui est sûr, c'est que la canicule n'a pas empêché les touristes de venir se rafraîchir au Mariet. La tenue des chiens en laisse est de moins en moins respectée, cette règle est à priori incomprise par les visiteurs et cela a généré quelques tensions cet été.

**L'APM avec votre aide doit donc continuer à être vigilant et mener les actions dans le sens de cette préservation à savoir :**

Comme je vous l'ai annoncé lors de notre Assemblée Générale du 21 janvier 2023, nous avons mis en place les actions qui étaient prévues

### Les actions mises en place pour 2023

=> **Le 27 mai 2023** : L'entretien du sentier balisé, (élagage, tension des fils de fer de la clôture, nettoyage du bord du lac) a été réalisé sur une seule journée.

La réhabilitation, en collaboration avec la mairie, du chemin communal qui part de chez Jean-Michel Léon et qui rejoint le sentier en lisière de forêt a été aussi réalisé, deux pancartes indiquant la direction du lac ont été posées.

Des balises d'interdiction des feux et de bivouacs, avec participation financière de la mairie ont été posées au parking de Greson et à la montée du Dzé.

**Pour cette journée, nous avons bénéficié d'une super équipe de bénévoles, journée qui s'est terminée par un repas froid au chalet de Colette. Merci à toutes et tous pour votre implication**

=> **Le 22 juin** : J'ai été invité par Mme Cécile Trahand maire d'Arith à une deuxième réunion publique à La Féclaz, organisée par le Syndicat Mixte des Stations des Bauges et qui avait pour thème la présentation de la suite du projet sur les relations « propriétaires et activités de pleine nature » avec les incivilités qui en découlent et les actions à mettre en place.

Certaines propositions ont été avancées telle que, en ce qui nous concerne, la mise en zone de « **quiétude attitude** » pour le Mariet et les Creusates à Saint François. Bien entendu, pour le moment cela est à l'état de projet.

Je tiens à remercier Solène Tasset qui m'a représenté lors de cette réunion.

Je tiens aussi à remercier Cécile Trahand maire d'Arith qui nous implique dans cette démarche, à laquelle j'espère être intégré quand le sujet du Mariet sera abordé.

Affaire à suivre tout en restant vigilant

=> **Com Mariet** : De mi- juin à ce jour : quatre séances d'information et de sensibilisation des visiteurs du Mariet ont été réalisées, chacune de ces séances était sous la responsabilité d'un membre du comité de l'APM avec deux ou trois bénévoles.

Nous avons rencontré plus d'une centaine de personnes avec des échanges très constructifs et encourageants malgré un petit nombre de « grincheux ».

Il reste encore deux séances, une le 3 septembre avec Marcel Joly et une le 24 septembre pour le brâme du cerf avec moi.

Nous avons, aussi eu l'aide de deux personnes mandatées par le PNR dans la cadre du service civique qui ont participé à la communication sur le respect de la nature et du Mariet en particulier.

=> **Ouverture de l'alpage** : Suite à la demande de certains adhérents lors de l'AG, concernant les bois qui envahissent l'alpage, un relevé propriétaires / parcelles a été effectué en collaboration avec Geoffrey Thomas de la chambre d'agriculture de Chambéry, section forêt.

Un courrier est en cours de préparation pour contacter les propriétaires afin de savoir ceux qui souhaitent faire des coupes ; il sera envoyé au début du mois de septembre.

Un très gros travail reste à faire sur l'organisation de ces coupes, le financement, la vente éventuelle de ces bois sachant qu'ils sont impropres à la menuiserie et la charpente, etc...

=> **Site WEB** : il est en cours d'amélioration par Guillaume et Jean-Michel, afin de le rendre plus convivial et de faciliter la transmission des informations concernant l'APM...

Une réunion de travail avec un informaticien est prévue le 15 septembre.

Nous ferons en sorte que vous puissiez trouver très facilement toutes les informations que vous souhaitez sur l'association et ses actions.

=> **Journée des Adhérents**, Cette journée des adhérents qui était prévue le 3 septembre au Mariet, à proximité du chalet de Colette et de Patricia a été annulée par manque d'inscrits mais aussi à causes de contre-temps pour des problèmes personnels du comité organisateur qui ne nous permettaient pas d'optimiser ce moment.

=> **Balise** : Comme je vous l'ai dit, nous avons posé le 27 mai, au Dzé, avec la participation financière de la mairie, une balise spécifiant les feux et les bivouacs interdits.

Le 9 juillet, Jean-Michel Léon a constaté la disparition de cette balise et la destruction, sans doute à coup de masse, de son support métallique.

En accord avec la mairie, nous avons déposé une plainte auprès de la gendarmerie du Chatelard.

Nous avons aussi passé une nouvelle commande de cette balise qui sera réimplantée à la même place.

Vous pouvez constater que nous n'avons pas que des amis !!!...

=> **Feux** : Dans cette période de sécheresse un arrêté préfectoral a été établi pour l'interdiction des feux, un exemplaire de cet arrêté a été affiché à proximité du lac...

Le 18 août, Colette a constaté un résidu de feu et des cendres à proximité de la pancarte...

On peut se poser la question sur l'irresponsabilité de la personne qui a allumé ce feu !!!

**Conclusion :**

**RAPPEL => Depuis le 28 mars 2021, la gestion de la boucle du lac au Mariet du bas est donc sous la responsabilité des propriétaires.**

**L'APM et les propriétaires sont complètement autonomes pour les deux Mariet et entre-autre pour la gestion de la boucle du lac**

Comme vous le constatez, nous poursuivons nos actions qui nous ont amené à notre autonomie ; nous devons maintenant assumer cette situation, pour cela, l'APM aura besoin de vous pour mener à bien toutes les actions qui nous restent à faire pour 2023 (séances communication, ouverture de l'alpage et bien d'autres encore...) je vous solliciterai lors de ces actions.

Nous nous devons de rester vigilants car s'il y a moins d'incivilités, certaines sont beaucoup plus graves (vol, destruction, feux !!!...)

Je vous tiendrai régulièrement au courant de la situation et de l'avancée des actions engagées.

Aller sur le site, vous trouverez toutes les informations de la vie de l'association et n'hésitez pas à mettre vos commentaires. RAPPEL DU SITE [lemariet-apm.fr](http://lemariet-apm.fr)

Une fois encore, je voudrais profiter de cette info pour remercier les membres du comité de l'Association des Propriétaires du Mariet pour le travail qu'ils continuent à réaliser ainsi que tous les bénévoles qui ont participé aux différentes actions qui ont été menées au Mariet.

C'EST ENSEMBLE QUE NOUS POURRONS PRESERVER LE MARIET

Cordialement.... Arvi pa... comme on dit par chez nous !!...

Daniel Morand (président de l'APM)